



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

241090001981

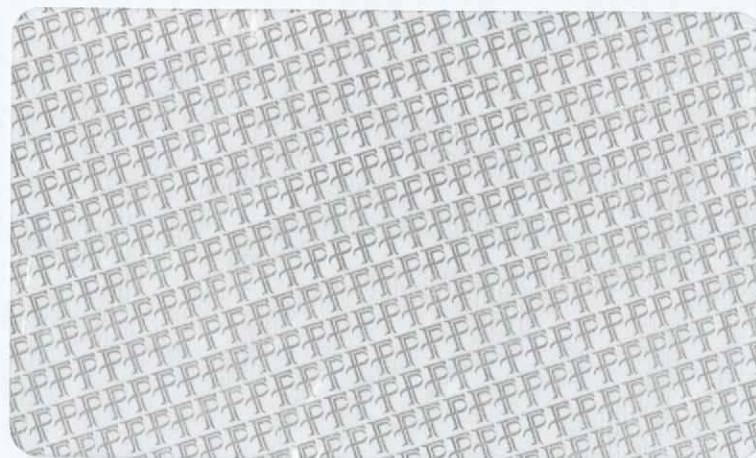
G4 DISTRI QUATRE
69 ST PRIEST PIC

08.04.24
CI 1500

LA POSTE

EXP. ►

DEST. ►



En cas de changement de domicile,
prière de faire suivre à la nouvelle adresse.



FINANCES PUBLIQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ANTENNE DES SIE DE PARIS
28 AVENUE PIERRE SEMARD
18100 VIERZONService des Impôts des Entreprises
PARIS 1E-2E

8607-022417-0054-0

Antenne des SIE DE PARIS
28 AVENUE PIERRE SEMARD
18100 VIERZON
Courriel : antenne-1-sie.drifp75@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 01 40 53 22 39
Ce service n'assure pas la réception du publicSAS HIRELINK
CHEZ SAS HELLODOM
229, RUE SAINT-HONORE
75001 PARIS 01Référence à rappeler : 924958424 00013
SAS HIRELINK**OBJET : Création de votre activité professionnelle**
Vos interlocuteurs à la DGFIP.

Le 04 avril 2024

Bonjour,

Vous venez de créer votre activité professionnelle. Pour vous accompagner tout au long de la vie de votre entreprise, la DGFIP met à votre disposition un bouquet de services destinés à vous faciliter l'impôt :

- d'ores et déjà, vous trouverez ci-joint un mémento fiscal qui reprend les informations issues de votre déclaration d'activité auprès de votre centre de formalités des entreprises. Si vous souhaitez modifier ces informations, n'hésitez pas à nous contacter ;
- sur le site impots.gouv.fr (rubrique « professionnel »), vous trouverez les réponses à vos principales questions, ainsi qu'une documentation adaptée à vos besoins. Le site https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/createur_entreprise/ vous permet d'accéder facilement aux livrets fiscaux, à des fiches pratiques et aux tutoriels vidéos concernant les principales démarches en ligne ;
- retrouvez également sur impots.gouv.fr toute l'information sur le prélèvement à la source (PAS), que vous soyez collecteur de PAS en tant qu'employeur (rubrique professionnel) ou que vous soyez travailleurs indépendants (rubrique particulier/gérer mon prélèvement à la source/je signale une modification de mes revenus/je débute une activité professionnelle) ;
- le site impots.gouv.fr vous permet de créer et d'accéder à votre espace professionnel sécurisé. **Nous vous invitons à le créer dès maintenant.** Cette démarche est simple (Tutoriel vidéo « Créer mon espace professionnel sécurisé en mode simplifié »).

Vous aurez besoin de cet espace pour **déclarer et payer sur internet la plupart des impôts de votre entreprise**. Vous pourrez aussi bénéficier de nombreux services (échanges et transmissions de documents avec vos services des impôts via la messagerie sécurisée, consultation de vos déclarations, avis de cotisation foncière des entreprises, paiements, gestion de vos comptes bancaires, obtention d'une attestation de régularité fiscale ou de résidence...).

Au-delà de la création de votre dossier fiscal, pris en charge par l'antenne des SIE DE PARIS, votre interlocuteur fiscal sera le Service des Impôts des Entreprises (SIE) PARIS 1E-2E, dont les coordonnées figurent dans le mémento fiscal ci-joint. Il se tient à votre disposition pour vous apporter tous renseignements utiles. Vous pouvez le saisir **par messagerie électronique, téléphone, courrier ou en prenant rendez-vous**. Nous vous recommandons toutefois de privilégier la **messagerie sécurisée de votre espace professionnel** du site impots.gouv.fr.

Enfin, pour finaliser votre dossier, je vous remercie de bien vouloir **compléter et renvoyer dans les 30 jours** à l'antenne de votre SIE, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus, le questionnaire joint à ce courrier. Nous vous recommandons de le transmettre via la messagerie sécurisée de votre espace professionnel, accessible sur le site impots.gouv.fr. Ce questionnaire porte sur les locaux que vous utilisez pour les besoins de votre activité professionnelle.

N'oubliez pas qu'en cas de déménagement ou de cessation de votre activité, vous devrez informer le même centre de formalités des entreprises (CFE) que lors de la création.

Espérant faciliter vos démarches, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Clemence LECOMTE

01 40 53 22 39

antenne-1-sie.drifp75@dgfip.finances.gouv.fr

En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatifs à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant au centre des Finances publiques gestionnaire de votre dossier.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration. Tout contribuable de bonne foi a la possibilité de corriger - spontanément ou au cours d'un contrôle - ses déclarations sans risque de sanction et de bénéficier d'un intérêt de retard réduit. Pour en savoir plus : « impots.gouv.fr / rubrique droit à l'erreur ».

MEMENTO FISCAL

VOTRE ACTIVITÉ

SIRET	924958424 00013
Date de création	01/03/2024
Forme juridique	Société par actions simplifiée (SAS) (code : 5710)
Dénomination	HIRELINK
Activité principale	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. (code : 8299Z)
Date de clôture de l'exercice	31/12
Adresse de votre activité	229, RUE SAINT-HONORE CHEZ SAS HELLODOM 75001 PARIS 01

VOS OBLIGATIONS FISCALES

TYPE D'IMPOT	RÉGIME D'IMPOSITION
IS - Impôt sur les sociétés	RSI - Réel simplifié d'imposition Numéro (ROF) : IS1
TVA - Taxe sur la valeur ajoutée	RSI - Réel simplifié d'imposition Numéro (ROF) : TVA1 Périodicité de l'acompte 3514 : Semestrielle Périodicité de la déclaration CA12 : Annuelle
CFE - Cotisation foncière des entreprises	VLFF* Numéro (ROF) : CFE1
CVAE - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	REGDECLA - Régime de la déclaration Numéro (ROF) : CVAE1
RCM - Revenus de capitaux mobiliers	- Numéro (ROF) : RCM1
Votre n° de TVA intracommunautaire	FR 67924958424

VOS SERVICES

Service en ligne

[Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Impots.gouv

Les entreprises ont l'obligation de télé-déclarer leurs déclarations de TVA et de résultats, de consulter en ligne leurs avis de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de télé-payer leurs principaux impôts (TVA, Impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires (TS), cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), cotisation foncière des entreprises (CFE), prélèvements et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers (RCM). Pour effectuer ces opérations en ligne, vous êtes invité à créer votre espace professionnel sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Votre espace professionnel, accessible à partir du site impots.gouv.fr, vous permet également de :

- vous informer et consulter la documentation fiscale, l'actualité fiscale et accéder aux sites des partenaires du ministère des finances et des comptes publics;
- consulter votre compte fiscal (message d'information, consultation des déclarations y compris celles de prélèvement à la source si vous êtes collecteur en tant qu'employeur, des avis de CFE et des paiements, gestion des comptes bancaires);
- déclarer la TVA, les déclarations de résultats, la CVAE, les RCM;
- payer la TVA, l'IS, la CFE, la CVAE, la TS, les RCM et la taxe foncière (TF);
- effectuer une demande de remboursement de crédit de TVA ou un remboursement de TVA pour les opérations effectuées dans d'autres Etats membres;
- obtenir une attestation de régularité fiscale en temps réel : les entreprises soumises à l'IS et assujetties à la TVA peuvent éditer directement à partir de leur espace professionnel l'attestation fiscale demandée pour les marchés publics.

– accéder à la **messagerie sécurisée** pour déposer une réclamation, signaler une difficulté, poser une question générale ou transmettre toute information ou document utiles à la gestion de votre dossier auprès du service compétent de l'administration fiscale et en suivre l'avancement. Nous vous invitons à utiliser votre messagerie sécurisée comme principal moyen de communication avec nos services.

Votre espace particulier, également accessible à partir du site impots.gouv.fr, vous permet notamment de :

– gérer vos acomptes de prélèvement à la source (service « Gérer mon prélèvement à la source », si vous exercez une activité indépendante. Vos acomptes seront ainsi ajustés à votre situation au plus vite. Vous pourrez choisir un paiement trimestriel de vos acomptes sur vos revenus d'activité. De même en cas de variation d'activité, vous pourrez demander le report d'une échéance sur le mois ou le trimestre suivant.

Votre Service des Impôts des Entreprises

SIE PARIS 1E-2E CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES
75081 PARIS CEDEX 02

Tél : 01 49 26 23 38

Réception exclusivement sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr



La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration. Tout contribuable de bonne foi a la possibilité de corriger - spontanément ou au cours d'un contrôle - ses déclarations sans risque de sanction et de bénéficier d'un intérêt de retard réduit.

Pour en savoir plus : « impots.gouv.fr / rubrique droit à l'erreur »

(*)VLF-Valeur locative foncière ou base minimale

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SAS HIRELINK
CHEZ SAS HELLODOM
229, RUE SAINT-HONORE
75001 PARIS 01

Référence à rappeler : 924958424 00013

SAS HIRELINK
229, RUE SAINT-HONORE CHEZ SAS HELLODOM 75001 PARIS 01

ANTENNE DES SIE DE PARIS
28 AVENUE PIERRE SEMARD
18100 VIERZON

Date d'envoi : 04 avril 2024

OBJET : Questionnaire relatif à l'activité professionnelle à retourner complété à l'antenne de votre SIE sous 30 jours

Veillez trouver le questionnaire relatif à l'établissement dont les coordonnées figurent ci-dessous. Dès l'activation de votre espace professionnel sur le site impots.gouv.fr, nous vous recommandons de **privilégier la messagerie sécurisée de votre espace professionnel** pour nous le retourner.

1 - IDENTIFICATION DE VOTRE ENTREPRISE *	
Adresse courriel	
Téléphone portable	
Téléphone fixe	
Date effective de début d'activité	
Date de clôture du premier exercice	
2 - VOTRE COMPTABLE	
Nom et adresse	
Téléphone et adresse courriel	
Nom de l'organisme de gestion agréé	
3 - CARACTERISTIQUES DES LOCAUX AFFECTES À VOTRE ACTIVITÉ	
Vous exercez votre activité à votre domicile et vous n'avez pas d'autre local à votre disposition	☐ Dans l'affirmative, veuillez cocher la case et préciser le nombre de m2 occupés pour les besoins de l'activité exercée à votre domicile : m². Dans ce cas, vous êtes dispensé(e) de compléter les rubriques du cadre 3 ci-après et devez renseigner directement les rubriques « 4- DIVERS » et « 5- Autre ou compléments d'informations ».
Adresse du local	229, RUE SAINT-HONORE CHEZ SAS HELLODOM 75001 PARIS 01
Situation des locaux (bâtiment, étage)	
Numéro de lot dans la copropriété	
Précédent occupant	
Superficie totale des locaux en m²	
Détail (en m²) de l'affectation de la superficie à usage :	
- Professionnel	
- Industriel	
- Commercial	
- D'habitation	
Détail (en m²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :	
- Magasin	
- Entrepôt	
- Bureaux	
- Autres à préciser	

